

République Française		
Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève		
Extrait du registre des délibérations		
Communauté de communes du Clermontais		
Date de la convocation	Mercredi 23 Juin 2021	Séance du : Mardi 29 Juin 2021
		L'An Deux Mille Vingt et un, le vingt-neuf Juin à 18 heures, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au Centre Aquatique du Clermontais à Clermont L'Hérault, sous la présidence de Monsieur le Président, Claude REVEL.
	Votes : 41	
Présents : 36	Pour : 41	
Absents : 4	Contre : 0	
Représentés : 5	Abstention : 0	

Etaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), Mme Marina BOURREL (Brignac), Mme Myriam GAIRAUD (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), Mme Marie-Luce LOSCHI (Canet), Mme Reine GRENOVILLE (Canet), Mme Daria PICARD (Ceyras), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), M. Gérard BESSIERE (Clermont L'Hérault), Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), M. ELNECAVE Georges (Clermont L'Hérault), Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont L'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Franck RUGANI (Clermont l'Hérault), M. Salvador RUIZ (Clermont L'Hérault), Mme Claudine SOULAIRAC (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Marc CARAYON (Lacoste), M. Sébastien VAISSADE (Liausson), M. Jean-Philippe OLLIER (Lieurans Cabrières), Mme Sophie COSTEAU (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie VERY-MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Sophie ROYON (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Aleksandra DJUROVIC (Paulhan), Mme Isabelle SILHOL (Péret), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jacques ARRIBAT (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Jacky PEREZ (Villeneuve).

Absents représentés : M. Jean FRADIN (Canet) représenté par M. Michel SABATIER (Canet), Mme Isabelle LE GOFF (Clermont L'Hérault) représentée Mme Michelle GUIBAL (Clermont l'Hérault), Mme Véronique DELORME (Clermont l'Hérault) représentée par M. Gérard BESSIERE (Clermont l'Hérault), Jean-François FAUSTIN (Clermont L'Hérault) représenté par M. Jean-Marie SABATIER (Clermont l'Hérault), Mme Christine RICARD (Paulhan) représentée par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absent(e)s : Mme Françoise REVERTE (Aspiran), M. Jean Luc BARRAL (Clermont L'Hérault), M. Yves BAILLEUX-MOREAU (Paulhan) M. Gérald VALENTINI (Valmascle)

07. Aménagement - Programme d'intérêt général départemental (PIG 34) : Adoption de l'avenant à la convention avec le Département de l'Hérault – 3^{ème} année et prolongation sur 2022 et 2023 :

Madame PASSIEUX membres du conseil communautaire, que depuis 2012, le Département de l'Hérault est délégataire de type 3 des aides à la pierre de l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH).

Pour pallier au déficit de l'opération programmée initiale qui ne couvrait pas la totalité du territoire, l'Assemblée départementale a décidé lors de sa réunion de novembre 2018, de déployer, en maîtrise d'ouvrage, un programme d'intérêt général (PIG) d'une durée de trois ans, pour couvrir le territoire de plusieurs EPCI dont la Communauté de communes du Clermontais.

Les enjeux du programme partagés avec l'ensemble des EPCI sont pluriels : La lutte contre l'habitat indigne contre la précarité énergétique, le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées, l'augmentation de l'offre locative (avec ou sans travaux), la lutte contre les copropriétés fragiles, le développement des centres anciens.

Compte-tenu de la dynamique constatée du dispositif et des besoins prégnants des territoires concernés, il est proposé de proroger le programme pour une durée de 2 années. Pour ce faire, de nouveaux objectifs ont été définis dont la répartition annuelle par territoire, par type d'intervention et les dotations prévisionnelles nécessaires à leur réalisation.

En conséquence, pour la période programme actualisé la participation de la Communauté de communes du Clermontais s'élèverait à :

CC Clermontais	Année 1 (2019)	Année 2 (2020)	Année 3 (2021)	Total
----------------	----------------	----------------	----------------	-------

Subventions aux investissements	31 334	31 334	52 349	146 352
Subventions au suivi animation	3782	3782	1513	22 77

Pour les deux années supplémentaires :

CC Clermontais	Année 4	Année 5	Total
Subventions aux investissements	53 000	53 000	106 000
Subventions au suivi animation	19 485	19 485	38 970

Au regard de l'impact économique, social et environnemental de ce programme, de l'intérêt partagé avec les partenaires du programme et de l'avis de la Commission Locale de l'Amélioration de l'Habitat (CLAH) en date du 18 Mai 2021, il est proposé aux membres du conseil communautaire d'approuver l'avenant à la convention du programme d'intérêt général (PIG).

La Commission Développement Territorial qui s'est réunie le 21 Juin 2021 a émis un avis favorable.

En conséquence, Madame PASSIEUX aux membres du conseil communautaire :

- **D'APPROUVER** l'avenant à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG)
- **DE VALIDER** les engagements financiers pour la Communauté de communes
- **D'AUTORISER** le Président de la Communauté de Commune du Clermontais à signer l'avenant annexé ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.

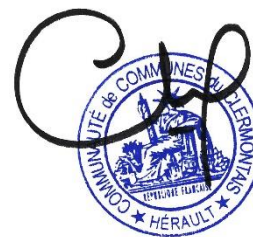
Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Madame PASSIEUX, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

- **APPROUVE** l'avenant à la convention du Programme d'Intérêt Général (PIG)
- **VALIDE** les engagements financiers pour la Communauté de communes
- **AUTORISE** le Président de la Communauté de Commune du Clermontais à signer l'avenant annexé ainsi que toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération.
-

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
De communes du Clermontais,



Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20210707-2021-06-29-07-DE
Date de télétransmission : 07/07/2021
Date de réception préfecture : 07/07/2021

Claude REVEL.